REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES  identifie les compétences et les connaissances, y compris	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b> définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis			
exercées, les métiers ou emplois visés	transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION		
Bloc de compétences n° 1 : Analyser et concev	Bloc de compétences n° 1 : Analyser et concevoir les infrastructures répondant à des besoins identifiés.				
A.1.1. Veille technologique et stratégique du SI.  A.1.2. Mise en place de l'audit du SI.	C.1.1. Conduire une veille sur les technologiques : - en mettant en place des outils de curation sur les dernières innovations technologiques (sécurité, Cloud); - en réalisant un benchmark informatique ; - en menant des entretiens avec des experts ; - en participant à des événements internationaux (colloques); - en suivant les nouvelles normes informatiques (ISO) ; - en tenant compte des défis organisationnels et opérationnels, afin d'identifier les innovations pouvant être implémentées dans le SI.  C.1.2. Auditer le système d'information : - en établissant un état des lieux de la disponibilité des ressources réseaux (bande passante, latence, débit);	E.1.1 Mise en situation professionnelle: conduire une veille technologique  Pour le compte d'une DSI avec une problématique spécifique, le candidat va concevoir un rapport de veille en proposant un benchmark de solutions informatiques à implémenter.  A travers ce livrable, le candidat rendra compte de la qualité de sa veille et de la pertinence des solutions identifiées. La mise en situation professionnelle fera l'objet	Dans le cadre de la mise en situation professionnelle, le candidat devra satisfaire des critères suivants :  La veille technologique repose sur des sources de différentes natures et sont explicitement citées.  L'information est présentée de manière synthétique.  Les solutions identifiées sont en alignées avec les problématiques de l'organisation et présentés dans une logique coûts/performance.		
A.1.3. Elaboration de la solution technique.	<ul> <li>en analysant les flux d'informations au sein de l'organisation;</li> <li>en identifiant les éléments à risques et les données sensibles;</li> <li>afin de cibler les besoins en matière de sécurité.</li> <li>C.1.3. Identifier les solutions pouvant être déployées au sein du SI:</li> <li>en tenant compte des besoins des utilisateurs;</li> <li>en s'alignant sur la stratégie et les contraintes de l'organisation et la DSI;</li> <li>en mettant en place des études de faisabilité;</li> <li>en considérant les aspects éthiques, réglementaires (RGPD, handicap) et d'écoresponsabilité;</li> <li>dans une logique de coûts/performance, pour définir des solutions répondant à des besoins fonctionnels et opérationnel.</li> </ul>	d'un livrable multimédia.  E.1.2 Mise en situation professionnelle : développement de la gouvernance d'un SI - partie 1  En équipe, le candidat va devoir élaborer le plan de gouvernance du SI dans l'objectif d'implémenter une nouvelle solution. Pour cela, le candidat doit : - Conduire l'audit du SI afin d'établir un état des lieux en termes de gestion des ressources (humaines, matérielles) et des risques associés ;	Le candidat produit l'inventaire du SI existant en cartographiant les processus et les ressources disponibles (humaines, matérielles, fonctionnelles).  Le candidat identifie et catégorise les risques en matière de gestion des données (accessibilité et sécurisation).  Le candidat sélectionne les outils adaptés (évaluation à 360°, matrice de maturité, POC) pour définir un SI cible.		

A.1.4. Conception d'une infrastructure	C.1.4. Concevoir une infrastructure :	-	Proposer un plan d'action à	
	- en sélectionnant les ressources matérielles et logicielles		court, moyen et long terme	Le candidat s'appuie sur les
	(machines locales, externes, en cloud);		permettant le remaniement ou le	référentiels de bonnes pratiques
	- en sélectionnant les équipements réseaux à mobiliser		développement d'une nouvelle	(CobiT, ITIL, ISO) et sur les
	assurant la disponibilité des machines et des services ;		architecture au sein du SI;	réglementations et normes en vigueur
	- en conteneurisant les services ;	-	Concevoir l'étude de faisabilité	pour proposer une stratégie de
	- en respectant les recommandations techniques des		de la solution à implémenter;	pilotage du SI.
	constructeurs et les caractéristiques matérielles en termes de	-	Sélectionner les ressources à	
	capacité ;		allouer et définir les étapes clés	Le candidat définit les indicateurs
	- en estimant les dépenses en capitaux (CAPEX) et les		et indicateurs à mettre en place	permettant la mesure de la
	dépenses opérationnelles (OPEX) dans une logique		pour s'assurer de l'évolution du	performance globale du SI (CAPEX,
	d'efficience;		SI existant.	OPEX, KPI).
	- dans une logique de rationalité proportionnelle aux besoins			
	du service (agilité),	La	mise en situation professionnelle	Le candidat démontre d'une maîtrise
	afin de concevoir une solution répondant à un besoin	fer	a l'objet <u>d'un rapport d'écrit et</u>	de la conception des architectures
	identifié.	<u>d'u</u>	<u>ine soutenance orale</u> devant un	système et réseaux sécurisée (normes,
		jur	y	standards, techniques, procédures).

## REFERENTIEL D'EVALUATION REFERENTIEL D'ACTIVITES REFERENTIEL DE COMPETENCES définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis décrit les situations de travail et les activités identifie les compétences et les connaissances, y compris MODALITÉS exercées, les métiers ou emplois visés transversales, qui découlent du référentiel d'activités CRITÈRES D'ÉVALUATION **D'ÉVALUATION** Bloc de compétences n°2 : Manager les projets du système d'information A.2.1. Cadrage technique et fonctionnel du C.2.1.1 Définir les spécifications techniques de la solution : E.2.1 Mise en situation Dans le cadre de la mise en œuvre des - en sélectionnant les composantes techniques (progiciels, professionnelle -1: projets professionnels, le candidat projet. composants applicatifs, langages, middleware, serveur...); devra satisfaire les critères suivants : - en définissant les normes techniques, les fonctionnalités des Le candidat doit produire un programmes, les flux de données et leurs interactions ; rapport d'activités complet sur Le candidat documente les différentes afin de produire le cahier des charges technique du projet. une situation professionnelle étapes d'un projet informatique. réelle. C.2.1.2 Elaborer le cahier des charges : Le candidat élabore un cahier des - en évaluant les pratiques et outils déjà en place ; E.2.2 Mise en situation charges exhaustif. - en intégrant de façon détaillée les problématiques professionnelle -2: d'accessibilité et d'expérience utilisateurs ; Le candidat produit un dossier - en précisant les contraintes réglementaires du projet ; d'architecture technique et fonctionnel. En équipe, le candidat doit - en définissant les ressources à mobiliser (métiers. conduire un projet informatique financières, matérielles...), complet pour un client Les composantes et les normes afin de définir la roadmap du projet. professionnel (une institution, une techniques sont décrites de manière association ou une entreprise). exhaustive. C.2.2 Définir la méthodologie de gestion de projet : A.2.2 Mise en œuvre du projet. - en sélectionnant la méthode adaptée au déploiement et suivi Pour cela, il/elle: Le candidat propose une solution (Cascade, Cycle en V, Agile...); - doit découper le projet en tâches; logicielle répondant aux critères du - en s'appuyant sur les référentiels de bonnes pratiques (PMP, - identifier et estimer les cahier des charges. Prince 2, Scrum...): ressources à allouer; - en mettant en place les outils de suivi des projets (tableaux - utiliser les outils nécessaires à la La méthodologie de conduite de projet de bords, listing de tâches, feuilles de route ...), déployée est justifiée et alignée avec planification et au suivi du projet afin d'optimiser sa mise en œuvre. (logiciel de planification...); les contraintes de l'organisation. A.2.3 Suivi de la performance et de la qualité C.2.3 Contrôler le déroulement du projet du SI : - proposer une démarche des livrables du projet. - en conduisant des évaluations intermédiaires et finales de organisationnelle et créer les Le candidat fait usage d'outils performance globale du projet (KPI); permettant le suivi du projet (PMP, outils de partage de l'information - en s'appuyant sur les référentiels de bonnes pratiques WBS, Gantt, RACI...). - proposer des composantes et des (CMMI...); - en revoyant les conditions de mise en œuvre du projet selon normes techniques; La mise en œuvre du projet fait l'objet d'évaluations et de corrections. les évaluations intermédiaires, - piloter le développement d'une pour s'assurer formellement que la solution est conforme aux solution logicielle. spécifications et attendus en termes de ROI pour le projet. A.2.4 Coordination des équipes projets du SI. C.2.4 Manager les équipes au sein du projet : La mise en situation

professionnelle fera l'objet d'un

- en réunissant les parties prenantes (comités de pilotage,

réunions...);

- en s'assurant que les parties prenantes saisissent les enjeux,	rapport d'écrit et d'une	
risques et bénéfices (commanditaire, MOE, prestataires) dans	soutenance orale devant un jury.	
un contexte national ou international;		
- en favorisant la communication ascendante et descendante		
au sein du projet ;		
- en incitant les parties prenantes à travailler sous un mode		
collaboratif;		
- en sensibilisant les acteurs projets sur les « situations à		
risques »,		
pour mener à bien les phases de développement, de tests et		
d'intégration du projet.		

FERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION		
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Bloc de compétences n° 3 : Superviser le déple	piement et l'amélioration des infrastructures.			
A.3.1. Mise en œuvre de l'infrastructure.  Pilotage de l'environnement technique de déploiement de l'infrastructure.	C.3.1 Piloter l'environnement technique : - en mettant en place des protocoles de suivi de la disponibilité et de la conformité des ressources disponibles ; - en préconisant des solutions d'automatisation ;	E.3.1 Mise en situation professionnelle : développement de la gouvernance d'un SI - partie 2	Dans le cadre de la mise en situation professionnelle, le candidat devra satisfaire des critères suivants :	
	- en s'assurant que les infrastructures techniques livrées soient conformes à la demande, afin d'optimiser l'intégration de l'infrastructure.	En équipe, le candidat va devoir évaluer et superviser l'environnement technique d'une solution informatique.	Le candidat définit les critères adaptés au recueil des métriques internes et externes du SI	
A.3.2. Mise en place de la supervision de l'infrastructure.	C.3.2 Concevoir un système de supervision : - en sélectionnant les éléments de l'infrastructure à superviser ; - en s'assurant du respect des contrats de services (SLA) ; - en procédant à des tests pour déceler les anomalies liées au fonctionnement des infrastructures, afin de vérifier que l'architecture soit conforme à la demande du commanditaire.	Sous-thématique 1 – évaluer l'environnement technique: Le candidat va devoir justifier et recueillir les métriques d'un système informatique.	(référentiels, normes ISO).  Le candidat démontre d'une maîtrise de la mise en place d'un environnement de test de la qualité d'une solution.  Le candidat vérifie que	
A.3.3. Amélioration continue de l'infrastructure.	C.3.3 Optimiser l'infrastructure en place : - en catégorisant les alertes liées aux anomalies dans l'architecture selon leur degré de gravité et leurs impacts ; - en mettant en œuvre des mesures correctives ; - en faisant évoluer l'architecture selon les besoins réels d'utilisation ; - en établissant un suivi en temps réel de la montée en charge du SI ; - en tenant compte des contraintes liées à l'évolution des systèmes informatiques et techniques ; pour assurer l'évolutivité de l'infrastructure.	Sous-thématique 2 – superviser l'environnement technique: Le candidat doit justifier et mettre en place des tests unitaires afin de vérifier la conformité de l'architecture et doit établir les procédures de vérifications associées.  La mise en situation fera l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance devant un jury.	l'infrastructure répond aux critères de niveaux de services attendus (SLA).  Le candidat justifie que la solution testée répond aux besoins techniques et fonctionnels du cahier des charges.  Le candidat maîtrise la conception d'un rapport d'activité et de production.	

A.3.4. Réadaptation de l'architecture en place selon le rythme de vie de l'infrastructure.	C.3.4 Réadapter l'architecture en place : - en s'assurant que l'infrastructure répond au niveau de service tel que défini dans la phase de conception ; - en adoptant une logique de rationalité proportionnelle aux besoins de l'architecture (élasticité), afin de conserver le même niveau de service pour tous les utilisateurs.	E.3.2 Mise en situation professionnelle:  Lors d'un projet annuel et dans le contexte d'un système informatique en usage réel, le candidat va devoir proposer des scénarii d'augmentation et de diminution de charges en	Dans le cadre de la mise en œuvre des projets professionnels, le candidat devra satisfaire les critères suivants : Le candidat identifie les risques liés à la montée en charge du SI.  Le candidat simule une montée en charge du SI en faisant appel aux
A.3.5. Migration des architectures vers un écosystème Cloud.	C.3.5 Piloter la migration de l'infrastructure : - en s'assurant de la réversibilité de l'architecture ; - en considérant la rapidité et l'efficacité de la mise en service de l'architecture ; - en tenant compte des spécificités techniques des constructeurs ; - en s'assurant que l'utilisation des services est maintenue en cas d'augmentation de la charge, pour assurer l'adaptabilité de l'infrastructure à la charge utilisateur.	identifiant des solutions concrètes selon les problématiques identifiées.  La mise en situation fera l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance devant un jury.  E.3.3 Cas pratique professionnel:	outils de tests logiciels adaptés pour s'assurer que le SI répond à plusieurs niveaux de montée en charge.  Le candidat s'assure de la disponibilité des services suite à la montée en charge du SI.  Dans le cadre du cas pratique professionnel, le candidat devra
A.3.6. Développer la documentation technique de l'infrastructure dans une logique d'évolutivité.	C.3.6 Adapter la documentation technique au cycle de vie de l'architecture : - en documentant et en alimentant la bibliothèque logicielle ; - en rédigeant les dossiers techniques à destination des utilisateurs et des équipes de maintenance, pour assurer l'évolutivité et la maintenabilité de l'architecture.	Dans un contexte de migration de solutions informatiques, le candidat va devoir présenter un ordre logique de migration et le justifier.  Le cas pratique fera l'objet d'un rapport écrit.	satisfaire des critères suivants : Le candidat maîtrise toutes les étapes de la migration d'une architecture.  Le candidat fournit une documentation complète de son projet.

## FERENTIEL D'ACTIVITES REFERENTIEL DE COMPETENCES REFERENTIEL D'EVALUATION décrit les situations de travail et les activités définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités exercées, les métiers ou emplois visés MODALITÉS D'ÉVALUATION CRITÈRES D'ÉVALUATION Bloc de compétences n° 4 : Identifier les risques et définir la politique de sécurité du système d'information. A.4.1. Conception de la stratégie de sécurité du C.4.1. Concevoir la stratégie de sécurité du SI : E.4.1. Cas pratique professionnel: Dans le cadre du cas pratique le - en considérant les risques de sécurité et le degré candidat devra satisfaire des critères SI. d'exposition du SI; Le candidat doit produire un rapport suivants: - en estimant les risques de corruption des données : technique sur une maquette (systèmes Le candidat identifie les menaces et - en définissant les niveaux d'acceptation du risque ; et réseaux) à sécuriser dans une les catégorise selon leur typologie. - en estimant les délais maximums d'interruption de service ; logique défensive. - en attribuant et en contrôlant les droits d'accès des Le candidat présente, de manière Le cas pratique fera l'objet d'un utilisateurs (identification, autorisation...); exhaustive, les conséquences associées pour la pérennité du SI. - en sélectionnant les outils éditeurs et constructeurs selon rapport écrit. leurs offres et solutions de maintenance : - en considérant la souveraineté numérique des données de E.4.2 Mise en situation l'organisation; Dans le cadre de la mise en situation professionnelle: - dans une logique de gestion des coûts/bénéfices, professionnelle, le candidat devra pour définir les solutions de sécurité pour le SI. satisfaire des critères suivants : Le candidat produit un rapport C.4.2. Comparer les méthodes de gouvernance de sécurité du En équipe (red team), le candidat va A.4.2. Définition de la gouvernance en matière devoir travailler sur un réseau réel d'audit sur l'exposition du système de sécurité du SL SI: présentant des failles de sécurité et d'information et ses conséquences. - en chiffrant le coût des risques ; produire un rapport de restitution en : - en justifiant des investissements à engager (financiers, conduisant l'audit de l'état du matériels...), Le candidat conduit les tests réseau : afin de conseiller la direction de l'organisation sur les d'intrusion nécessaire afin d'exposer retraçant la chronologie de les risques du SI. solutions à mettre en œuvre pour sécuriser le SI. l'attaque; A.4.3. Mise en œuvre de la sécurisation du SI. C.4.3. Mettre en œuvre les solutions de sécurisation : préconisant des solutions à court, Le candidat préconise des solutions - en s'appuyant sur les référentiels de bonnes pratiques moyen et long terme. dans une logique court, moyen et (CISA, ISO, EBIOS, ANSSI...); long terme et dans un rapport - en mettant en place les infrastructures techniques et La mise en situation professionnelle coûts/bénéfices. logicielles de sécurité (firewall, IDS, IPS...); fera l'objet d'un rapport d'écrit et - en mettant en place des outils de supervision (SIEM), d'une soutenance orale devant un Le candidat présente la solution de afin de réduire la surface d'attaque du système informatique. remédiation choisie en rendant jury. C.4.4. Valider l'innocuité d'une solution informatique : A.4.4. Validation de l'innocuité du SI. compte des enjeux humains,

matériels et organisationnels.

- en vérifiant qu'elle ne contienne pas des possibilités de

compromission;

A.4.5 Acculturation à la sécurité informatique.	<ul> <li>en coordonnant les prestataires pour s'assurer que les solutions développées soient limitées en termes de risque pour l'organisation;</li> <li>en organisant des tests d'intrusions (red team), afin de limiter le degré d'exposition du SI et mettre en échec des attaques potentielles.</li> <li>C.4.5. Développer une culture de sécurité informatique: <ul> <li>en produisant une charte d'utilisation du système d'information en matière de sécurité;</li> <li>en partageant des outils et référentiels à destination des autres experts (RACI, ITIL);</li> <li>en sensibilisant les utilisateurs par des actions de formations (séminaires, échanges avec des experts, formations multimédias);</li> <li>en organisant des exercices de cybersécurité (cyberattaques, données sensibles),</li> <li>pour assurer la conduite du changement au sein de la DSI.</li> </ul> </li> </ul>	E.4.3 Mise en situation professionnelle: développement de la gouvernance du SI - partie 3  En équipe, le candidat va devoir proposer un plan d'action à mettre en œuvre pour piloter la gestion des incidents majeurs d'un SI.  Dans ce contexte, le candidat doit: - concevoir un protocole de contrôle des applications en cas d'incident majeur; - développer la communication associée en situation de crise.  La mise en situation professionnelle fera l'objet d'un rapport d'écrit et d'une soutenance orale devant un jury.	Le candidat démontre d'une expertise technique quant à la mise en place d'une stratégie de remédiation.  Dans le cadre de la mise en situation professionnelle, le candidat devra satisfaire des critères suivants :  Le candidat défini et justifie des procédures (PCA/PCR) à mettre en œuvre selon les éléments critiques identifiés et en s'appuyant sur les référentiels de bonnes pratiques.  Le candidat propose des procédures structurées dans une logique organisationnelle, matérielle (équipements, architectures) et temporelle.  Le candidat propose et conçoit un support de communication afin de sensibiliser les utilisateurs à la situation de gestion de crise.
---	---	---	---